



Minister for  
International Trade

Ministre du  
Commerce extérieur

---

# STATEMENT DISCOURS

---

87/16

Allocution à la Chambre des communes  
de l'honorable Pat Carney,  
ministre du Commerce extérieur,  
à l'occasion du débat sur les  
négociations commerciales,  
le 16 mars 1987

OTTAWA

Le 20 mars 1987

Canada

---

Monsieur le Président, j'ai le rare privilège aujourd'hui de présenter à la Chambre une motion qui est susceptible d'améliorer profondément l'avenir de notre pays.

Le débat commercial concerne l'avenir même du Canada. Il concerne les emplois, ceux du XXe et du XXIe siècles ainsi que l'avenir économique des régions canadiennes qui sont tenues à l'écart des richesses découlant de notre régime économique actuel. Il y est question de souveraineté, car seul un pays économiquement fort peut assurer la continuité de nos programmes sociaux exceptionnels et préserver les politiques culturelles qui protègent notre identité nationale. Au cours de ce grand débat, cependant, il est par-dessus tout question de protéger et d'améliorer notre accès à notre plus grand marché et à notre meilleur client, les États-Unis, dans le cadre d'un accord à long terme.

Cette idée fait peur à certains Canadiens. Elle effraie les partis d'opposition qui n'ont pas de perspective à offrir au Canada ni d'espoir à donner aux Canadiens en chômage ou qui craignent de perdre leur emploi parce que les changements technologiques vont en modifier la nature. Semer la peur est une façon de se défilier. C'est aussi une manière de faire retomber les Canadiens au XIXe siècle.

Notre gouvernement est prêt, lui, à faire traverser aux Canadiens la dernière décennie du XXe siècle, une époque secouée par le changement, pour qu'ils accèdent au XXIe siècle, dans à peine 13 ans. Comme l'a déclaré le premier ministre (M. Mulroney), nous n'avons pas choisi de négocier parce que c'était la voie facile ou parce que cela ne présentait aucun risque politique, mais bien parce que ces négociations sont dans l'intérêt de la nation. Il nous rappelle que l'intérêt national nous commande de conclure avec notre principal partenaire commercial un accord garantissant la stabilité et la sécurité aux commerçants, aux investisseurs et aux travailleurs, et assurant l'avenir du pays. Voici pourquoi.

Dès les premiers temps de l'humanité, de l'époque du troc jusqu'à l'ouverture des premières grandes routes commerciales, le commerce a été le moteur de la croissance. Là où les commerçants se rencontraient pour échanger des biens, les villes florissaient et toutes les grandes villes du monde sont nées du commerce. L'histoire est dominée par les guerres commerciales et leurs conséquences sur le développement et le déclin des régions. Le commerce a déterminé le sort de nations entières et déterminera celui du Canada.

L'économie canadienne est tributaire du commerce dans une plus large mesure que la très grande majorité des autres pays. Nous exportons aujourd'hui environ un tiers de tout ce que nous produisons et nous importons environ 30 p. 100 de tout ce que nous consommons. L'expansion du commerce se traduit par l'accroissement de la richesse. Dans les 40 années de l'après-guerre où le monde a adopté les règles internationales de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, les exportations du Canada se sont multipliées par dix et notre richesse nationale a plus que triplé. Aujourd'hui, ce système commercial international qui avait permis de produire une richesse inégalée jusqu'alors est en difficulté. Il est miné par le protectionnisme des pays qui tentent de réduire leurs taux de chômage en levant des barrières contre l'importation de biens et de services des autres pays.

Le GATT lui-même est une partie du problème. Ses institutions sont vieillottes, ses procédures, inefficaces, et ses mécanismes de résolution des différends, souvent compliqués. Voilà pourquoi les 92 pays signataires de cet accord se sont réunis en Uruguay l'automne dernier, pour entreprendre la huitième série de négociations sur la libéralisation des échanges en vertu du GATT qui a été créé en 1947. L'un des principaux objectifs de ces négociations était de réduire les barrières commerciales et d'établir des règles et règlements pour les domaines où ils sont inexistantes, par exemple celui des services, secteur qui connaît l'essor le plus rapide, de la propriété intellectuelle et de l'investissement. D'autant plus important, le secteur agricole n'a jamais été convenablement protégé par des règles et règlements internationaux.

A ceux qui s'interrogent sur l'opportunité d'établir des règles et règlements pour régir le commerce, il suffit de se pencher sur le cas du secteur agricole pour lequel il n'en existe pas. La situation est anarchique. Le commerce agricole mondial est régi non pas par des avantages comparables, mais plutôt par l'importance du trésor national. A titre d'exemple, pour chaque dollar des subventions versées à l'agriculteur japonais, le contribuable japonais paie 2,50\$. Le Canada n'a pas les moyens d'offrir des subventions aussi importantes et c'est ce qui explique que le premier ministre ait tellement insisté pour faire inscrire le secteur agricole à l'ordre du jour du sommet économique.

Quel rapport peut bien avoir l'accord bilatéral canado-américain avec la situation internationale? Il existe deux réponses à cette question. D'abord, il y a les emplois. Nous sommes persuadés que cette initiative nous fournit l'occasion idéale de créer des centaines de milliers d'emplois nouveaux et les études financières tendent à le confirmer. Je puis citer des études du Conseil économique du Canada qui démontrent que le libre-échange pourrait entraîner la création

de 370,000 emplois au cours des cinq prochaines années et que, en l'absence du libre-échange, nous pourrions en perdre un demi-million. Selon des études de l'Université du Maryland un accord de libre-échange avec les États-Unis pourrait faire augmenter le PIB du Canada d'environ 5 p. 100. Les échanges commerciaux créent des emplois.

Deuxièmement, nous devons composer avec la poussée du protectionnisme américain d'une manière qui assure la protection des intérêts canadiens. Comme le savent bien les pêcheurs de l'Atlantique, les travailleurs de l'aérospatiale du Québec, les travailleurs de la sidérurgie de l'Ontario, les agriculteurs de l'Ouest et les travailleurs forestiers de la Colombie-Britannique, les échanges commerciaux garantissent non seulement notre prospérité mais, plus fondamentalement, notre survie et nous combattons actuellement la pire vague de protectionnisme que les États-Unis et le monde aient connue depuis les années 30. Nous luttons pour assurer l'avenir et pour assurer la création d'un plus grand nombre d'emplois au cours des années qui viennent.

Le déficit commercial des États-Unis inquiète les membres du Congrès et les hommes politiques de ce pays. Pour la première fois de mémoire d'homme, les Américains achètent plus de l'étranger qu'ils n'y vendent et la concurrence étrangère leur fait perdre des emplois. Ils se replient sur eux-mêmes, ils tournent le dos à ce qui leur a donné l'économie la plus dynamique et le niveau de vie le plus élevé au monde. Ils font flèche de tout bois et ont recours à une foule de barrières non tarifaires pour juguler les importations, croyant à tort protéger l'emploi par des mesures protectionnistes.

Au cours des sept dernières années, quelque 40 initiatives ont été prises par les Américains à l'encontre de produits canadiens. Bon nombre d'entre elles n'ont pas fait long feu, mais les autres ont fait obstacle à l'exportation de biens et de services canadiens d'une valeur de plus de 6,5 milliards de dollars. Aucune région du Canada n'a été épargnée par les mesures commerciales que les Américains ont pris contre nous. Ces mesures ont fait perdre aux Canadiens des occasions et des emplois.

La tendance protectionniste ne semble pas devoir diminuer. Des centaines de projets de loi protectionnistes attendent d'être étudiés par le Congrès. Cela devrait convaincre même les plus sceptiques des Canadiens que nos relations commerciales avec les Américains sont attaquées. L'attaque reprendrait avec le nouveau projet de loi commercial si les négociations sur le libre-échange échouaient.

Parlons du programme des négociations commerciales. On nous a demandé ce matin de le préciser. Nous l'avons déjà fait mais nous sommes prêts à le préciser de nouveau. Je soulignerai d'abord ce qui n'est pas négocié. Notre capacité de soutenir le développement régional n'est pas négociée. Seuls les partis d'opposition mettent la question sur le tapis. Nos politiques culturelles et notre capacité de protéger notre identité nationale ne sont pas négociées. Les négociateurs savent que ce n'est pas négociable. Seuls les partis d'opposition ne cessent de ramener la question sur le tapis. Nos programmes sociaux ne sont pas négociables. Encore une fois, seuls les partis d'opposition soulèvent la question des programmes sociaux et tentent d'en faire l'objet des négociations. Ce sont ceux qui tentent de faire de la culture, du développement régional et des programmes sociaux un enjeu des négociations, pas nous.

Nos négociateurs rencontrent les Américains aujourd'hui. Il n'est donc pas dans leur intérêt que nous mentionnions des positions précises de négociation. Je dirai cependant quels sujets sont négociés et pourquoi ils le sont. Les droits de douane sont négociés parce que nous savons par expérience que l'économie canadienne prospère quand ils diminuent. C'est même le cas du Pacte de l'automobile que l'opposition ne cesse de soulever. Les députés de l'opposition ne disent pas que les tarifs ont baissé régulièrement dans le cadre de l'Accord sur l'automobile. Les tarifs sur les véhicules ont baissé de 17,5 p. 100 environ à quelque 9,2 p. 100. Les tarifs sur les pièces d'automobile sont tombés de 25 p. 100 à 9,2 p. 100. Cela fait des années que nous réduisons les tarifs et nous voulons profiter des pourparlers commerciaux pour supprimer tous les tarifs applicables au commerce canado-américain d'ici 10 ou 15 ans, selon ce qui sera négocié.

Les obstacles non tarifaires sont négociables. Depuis le début des années 70, les obstacles non tarifaires au commerce ont proliféré. Certains sont évidents, comme l'imposition de quotas à l'importation. Certains ne le sont pas tellement, par exemple l'application de normes techniques ou hygiéniques pour des motifs protectionnistes plutôt que légitimes. Une autre question négociable est la façon de procéder pour les achats gouvernementaux. Nous voudrions bien cesser de favoriser uniquement les produits canadiens si les Etats-Unis cessaient d'accorder la préférence aux produits américains. Comme le premier ministre l'a signalé aujourd'hui, si le gouvernement américain faisait 1 p. 100 de ses achats au Canada, cela créerait 75 000 emplois dans notre pays.

Les questions douanières sont aussi négociables. Nous voulons faciliter le commerce entre nos deux pays en réduisant la paperasserie administrative à la frontière. Cela réduira les frais des hommes d'affaires canadiens. L'agriculture est aussi visée par les négociations. J'ai déjà parlé des énormes problèmes internationaux qui existent dans le domaine de l'agriculture. Ces problèmes sont là parce que l'on n'a pas accompli suffisamment de progrès pour appliquer des règles internationales au commerce des produits agricoles.

Nous savons que nous ne pouvons pas résoudre tous nos problèmes commerciaux grâce à une entente bilatérale avec les Etats-Unis, mais nous pouvons en résoudre quelques-uns. Nous pouvons nous occuper de certains tarifs, nous pouvons nous occuper des mécanismes de règlements de conflits qui sont utilisés pour s'attaquer aux produits agricoles. L'agriculture est clairement visée par les négociations.

Les subventions et autres mesures semblables sont également négociables. Elles sont importantes pour le développement régional, car en vertu des lois commerciales existantes nous ignorons souvent quels genres de subventions sont possibles pour les plans de développement régional sans encourir de mesures de rétorsion américaines. Nous voulons des règles claires. Nous voulons savoir quels genres de programmes nous pourrions avoir pour favoriser le développement régional. Les règles internationales à ce sujet ne sont pas bien définies et les Etats-Unis cherchent à les élargir, comme nous l'avons vu à propos du bois de résineux et du prix des ressources naturelles. Nous voulons des règles plus précises dans les deux pays, car les Etats-Unis subventionnent également leurs produits. Nous voulons savoir ce que nous pouvons faire et ne pas faire. Nous avons besoin de programmes d'ajustement pour le recyclage, comme le faisait remarquer l'opposition. Il nous faut aussi des programmes pour les femmes.

Les mécanismes de règlement des différends constituent l'un des aspects les plus importants de notre plan de négociation. Nous voulons remplacer les règles existantes qui découlent du GATT, car leur application n'est pas logique et elles sont unilatérales. Nous voulons des mécanismes impartiaux. Ainsi, si les Etats-Unis prétendent que nos programmes de droits de coupe sont des subventions, nous voulons que la question soit étudiée pas un tribunal binational et impartial et non par le département américain du commerce.

Il y a également à l'ordre du jour la question de la propriété intellectuelle qui comporte deux volets: protéger efficacement les créateurs de nouveaux produits, de nouveaux services ou de nouvelles idées, et assurer l'accès à ces nouveaux produits, services ou idées. Voici un exemple. Les sociétés font leur recherche et leur développement aux Etats-Unis parce que, entre autres, si elles veulent bénéficier de la protection américaine sur les brevets et que quelqu'un d'autre travaille sur la même chose, la société qui a effectué sa recherche et son développement aux Etats-Unis bénéficie d'un statut préférentiel. Nous n'avons pas envie que les sociétés s'établissent aux Etats-Unis pour que leurs brevets obtiennent la protection des Américains. Cela menace de bons emplois destinés à des Canadiens hautement qualifiés. Nous voulons le libre-échange dans le domaine de la propriété intellectuelle ainsi que dans les services. C'est un nouveau domaine qui n'est pas encore traité dans les règlements internationaux. Une part croissante de notre économie, environ 67 p. 100 de notre PIB actuel, est fondée sur les services. Ceux-ci augmentent au rythme de 3 p. 100 par an. Le GATT étudie ces problèmes et établit de nouveaux règlements pour les services. C'est ce que nous faisons aussi dans les négociations bilatérales entre le Canada et les Etats-Unis. Nos industries de services dans le domaine de l'ingénierie, de la consultation financière, des ordinateurs et des banques sont parmi les meilleurs du monde. Nous sommes des concurrents de classe internationale et nous voulons nous assurer l'accès aux marchés et aux services mondiaux.

Les investissements font également partie des questions à l'ordre du jour. Tous les pays du monde assouplissent leur politique d'investissements. Nous l'avons fait quand l'AEIE est devenu Investissement Canada. Il en a résulté un record de 6,8 milliards de dollars d'investissements pour 1986. Jusqu'à présent, nous ne parlons que d'investissements commerciaux. Les Américains veulent davantage. Nous les écoutons mais nous n'avons pas donné aux négociateurs un mandat général pour les investissements.

L'opposition se demande ce que les Américains veulent obtenir. Pourquoi se donnent-ils la peine de négocier un accord bilatéral avec le Canada? Quelles sont leurs motivations? Elles sont diverses. Premièrement, nous sommes leur marché le plus important et le seul au monde aujourd'hui qui soit en expansion. Deuxièmement, ils veulent de meilleurs règlements régissant le commerce des biens et services, les modes d'obtention des tarifs et les pratiques provinciales en matière de propriété intellectuelle. Ils ont le même programme que nous dont une grande partie est nouvelle. Il est très important pour eux de conclure avec nous un accord sur le commerce et les services. Il ne peuvent plus dominer les marchés traditionnels comme la sidérurgie et l'automobile, et ils ont menacé de quitter le GATT si le commerce et les services ne faisaient pas partie des négociations. Ils savent

très bien que s'ils ne peuvent pas conclure un marché avec le Canada dans ces nouveaux domaines en particulier, ni établir des règlements sur de nouvelles questions comme les services et la propriété intellectuelle, ils ont peu de chance de pouvoir y parvenir à l'échelle plus vaste du GATT. Ils ont fondamentalement intérêt, même du point de vue historique, à essayer de s'entendre avec nous. Aussi les conditions dans lesquelles sont menées ces négociations sont-elles beaucoup plus équilibrées que l'opposition ne voudrait nous le faire croire.

Nous ne pouvons pas demeurer inactifs. Ou nous voyons les possibilités commerciales qui s'offrent à nous et éventuellement notre prospérité disparaître devant le protectionisme américain ou nous cherchons à nous entendre avec Washington en vue de protéger notre accès à ce marché. Qu'il n'y ait aucun doute là-dessus, l'immobilisme nous appauvrira. En agissant nous parviendrons à nous enrichir.

A titre de ministre du Commerce extérieur, personne ne connaît mieux que moi les répercussions que la législation corrective sur le commerce aux Etats-Unis peut avoir sur nos exportations. Nous constaté son incidence sur les bardeaux, le poisson, le bois d'oeuvre et les produits agricoles. Ces décisions unilatérales au sujet de ce qu'ils estiment être une façon d'agir injuste constituent un problème qui nous divise. Les Américains prétendent que ce sont des lois équitables mais elles ne le sont pas. Les Américains prétendent ne pouvoir accepter des importations subventionnées ou vendues à perte en provenance du Canada. Nous sommes d'accord là-dessus. Nous ne voulons pas les leurs non plus. Toutefois, nous avons besoin d'une meilleure approche pour régler ces problèmes. Si tout marchait rondement, nous n'aurions besoin d'aucun changement de part et d'autre. Chose certaine, les lois actuellement en vigueur ne sont pas efficaces et nous devons chercher un moyen d'éliminer les problèmes au lieu de dresser de nouveaux obstacles à la frontière. Nous devons établir un régime qui veillera à ce qu'aucun pays ne soit pénalisé avant d'avoir recouru à une méthode juste et impartiale afin de régler les litiges en fonction de règles convenues.

Permettez-moi de rappeler le message que le premier ministre adressait en termes si nets à la Chambre. Il n'y aura aucun accord sans ce changement. Le gouvernement actuel ne signera aucun accord faisant de travailleurs ou de secteurs industriels canadiens des otages assujettis aux caprices imprévisibles du protectionnisme américain. Les Canadiens veulent soutenir ouvertement la concurrence dans un marché élargi avec des règles explicites et un accès équitable et c'est un accord de ce genre que nous recherchons. Ceux qui doutent des retombées d'un marché commercial de ce genre avec les Etats-Unis, n'ont qu'à considérer l'économie florissante

du centre-sud de l'Ontario. Cette prospérité est en majeure partie fondée sur ce qui correspond en somme à un libre-échange dans le domaine de l'automobile. Mon collègue le ministre des Finances (M. Wilson), parlera plus précisément de l'Accord sur l'automobile un peu plus tard durant le débat. Permettez-moi simplement de rappeler aux députés que cet accord a soulevé une vive controverse lorsqu'il a été négocié il y a plus de 20 ans. Le chef du NDP n'a jamais cessé de réclamer qu'on le renégocie. Au lieu de cela, il constitue un succès retentissant et crée des milliers d'emplois en Ontario. Les députés d'autres régions du pays considèrent avec envie cette prospérité fondée sur les échanges commerciaux en Ontario. Cependant, nous nous demandons principalement pourquoi nos travailleurs et nos industries ne pourraient pas avoir la même chance. Si le libre-échange est avantageux en Ontario, pourquoi ne le serait-il pas pour la région de l'Atlantique, pour le Québec, pour les Prairies et pour la Colombie-Britannique? Y a-t-il une meilleure façon de remédier aux disparités régionales que de donner aux autres régions la possibilité d'être compétitives sur le marché américain et de pouvoir lutter à armes égales?

Notre gouvernement a précisé l'objectif qu'il vise dans ces négociations avec les Etats-Unis et il en a donné les raisons, soit d'assurer un avenir économique sûr à la génération actuelle et aux générations à venir. Nous croyons fermement que le libre-échange est la meilleure façon d'y parvenir. Nous avons un projet et nous sommes sur la bonne voie, mais à quoi avons-nous droit de la part de nos vis-à-vis? Les libéraux nous présentent une motion complexe pleine de "peut-être", de "si" et de "mais". Il n'y a rien de positif dans cet amendement libéral long et embrouillé. On ne précise pas qu'il y a d'autres choses qui sont tout aussi importantes pour nous. Les libéraux laissent entendre que s'ils n'obtiennent pas toutes les choses énumérées dans cette longue liste, ils ne seront peut-être pas prêts à se lancer dans ces négociations. Selon moi, c'est tout à fait inadmissible pour les Canadiens.

Pour sa part, le NDP a présenté lors de son congrès du dernier week-end une motion longue et complexe qui rejette le libre-échange. On y précise que si les néo-démocrates formaient le gouvernement, ils se retireraient des négociations commerciales globales que ont lieu à l'heure actuelle avec les Etats-Unis et suivraient une toute autre stratégie. C'est un méli-mélo où il est question de libre-échange sectoriel. L'histoire a prouvé que le libre-échange sectoriel n'est avantageux pour aucun des deux pays.

Le NDP parle du GATT comme s'il ne savait pas que nos négociations sont conformes au GATT. Les libéraux se font un point d'honneur de dire qu'ils ne veulent pas d'un accord global de libre-échange avec les Etats-Unis, mais qu'ils veulent négocier davantage dans le cadre du GATT. Comme le député ne l'ignore pas, ces deux positions sont contradictoires. Un accord de libre-échange ne peut être conforme au GATT que s'il est global. Le GATT ne permettrait pas le contraire. Nous faisons les choses comme le prévoit le GATT. Ce que les libéraux préconisent dans cette affaire est incompatible avec le GATT qu'ils disent tellement appuyer.

En terminant, je tiens à dire que les Canadiens sont concurrentiels sur les marchés internationaux, même si l'opposition veut nous faire croire le contraire. Les Canadiens n'ont pas peur de l'avenir. Les soudeurs qui contribuent à construire les systèmes de pompage du pétrole pour les champs pétrolifères du Venezuela, à la Canadian Foremost, à Calgary, savent qu'ils sont aussi compétents que quiconque dans le monde. Les concepteurs de systèmes à Cognos Incorporated d'Ottawa, dont le nouveau langage-machine est employé par 115 des 500 plus grandes compagnies au monde, savent qu'ils sont les meilleurs au monde. Les techniciens de la CANAC International, à Montréal, savent qu'ils ont devancé les meilleurs compétences de l'Allemagne, de la France, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne lorsqu'ils ont déroché le contrat d'un nouveau système de régulation des chemins de fer en Inde. Ils savent comme nous que nous ne pourrons pas combattre le protectionnisme et préparer le Canada pour le XXI<sup>e</sup> siècle si nous ne relevons pas ce défi.